



Informations clés pour l'investisseur

Le présent document vous fournit des informations clés pour l'investisseur au sujet de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un support de marketing. Ces informations sont exigées par la loi pour vous aider à comprendre la nature et les risques afférents à un investissement dans ce Fonds. Il vous est conseillé de lire ces informations afin de pouvoir décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SPARX Japan Fund (le « Fonds »), un compartiment de SPARX Funds plc (la « Société »)
Catégorie C Investisseurs Institutionnels GBP (les « Actions ») - Non Couverte - ISIN IE00BYVLF156
Le Fonds est géré par Bridge Fund Management Limited (le « Gestionnaire »)

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds a pour objectif d'offrir une croissance du capital à long terme en identifiant et acquérant des actions japonaises sous-évaluées en tirant profit de la riche expertise d'analyse « interne » du Conseiller en investissements et du vaste réseau d'information établi grâce à une expérience indépendante de l'investissement au Japon depuis 1989. Le Fonds recherche une plus-value en capital à long terme. En cherchant à atteindre son objectif, le Fonds investira généralement au moins 80 % de ses actifs dans des titres de participation de sociétés japonaises et, dans tous les cas, investira à tous moments au moins deux-tiers du total de ses actifs dans des titres de participation émis par des sociétés qui sont domiciliées ou exercent la majeure partie de leur activité économique au Japon. Le Fonds peut investir le reste de ses actifs dans des actifs liquides accessoires tels que des instruments du marché monétaire (y compris des acceptations bancaires, des effets de commerce et des certificats de dépôt négociables) ou des dépôts en espèces. Le Fonds investira principalement dans des titres libellés en yen japonais.

Les prises de participations du Fonds peuvent comprendre des actions ordinaires, des actions privilégiées, des bons de souscription et autres droits (qui sont émis par une société pour permettre aux détenteurs de souscrire à des titres supplémentaires émis par cette société), et des titres convertibles en ou échangeables contre des actions ordinaires qui sont cotées ou négociées sur des Marchés reconnus. Le Fonds peut également investir dans des J-REITS (à savoir des sociétés civiles de placement immobilier constituées en vertu du droit japonais qui investissent dans l'immobilier japonais) qui sont à capital fixe et sont cotées à la Bourse de Tokyo.

Le portefeuille du Fonds est activement géré, et la sélection des investissements est axée sur l'analyse. L'objectif d'investissement du Fonds n'est pas de répliquer ni de référencer ses performances par rapport à un quelconque indice. L'indice TOPIX Total Return Index (l'« Indice de référence ») est utilisé comme référence à des fins de mesure des performances uniquement et n'est pas utilisé pour déterminer la composition du Fonds. Surclasser l'Indice de référence ne faisant pas partie de

l'objectif d'investissement du Fonds, la mesure dans laquelle les participations et les pondérations du Fonds sont similaires à celles de l'Indice de référence n'est que pure coïncidence. La stratégie d'investissement du Fonds ne comporte aucune restriction quant à la mesure dans laquelle les participations du Fonds peuvent s'écarter de celles de l'Indice de référence.

Le Fonds peut utiliser des contrats à terme standardisés, des options, des opérations de prêt de titres et des contrats de change à terme de gré à gré à des fins de gestion efficace du portefeuille et/ou pour assurer une protection contre les risques de change.

Les actions sont des actions de capitalisation. Il n'est pas actuellement de l'intention des Administrateurs de déclarer et verser un dividende aux actionnaires de la catégorie.

Le Conseiller en investissements recommande un investissement à long terme dans le Fonds.

Vous pouvez racheter vos actions dans le Fonds chaque jour ouvrable irlandais et japonais. Pour connaître l'objectif, la politique et la stratégie d'investissement du Fonds dans leur intégralité et obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le prospectus de la Société et la Fiche d'information du Fonds.

Pour en savoir plus sur les politiques et stratégies d'investissement, veuillez consulter les sections intitulées « Politique d'investissement » et « Stratégies d'investissement principales » dans la Fiche d'information du Fonds concernant ce Fonds.

Profil de risque et de rendement

Risque inférieur ← Rendements généralement inférieurs | Rendements généralement supérieurs → Risque supérieur

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cet indicateur est une mesure de la volatilité d'un fonds sur les cinq dernières années. Plus la volatilité passée d'un fonds est élevée, plus le chiffre sur l'échelle est élevé, et plus le risque selon lequel les investisseurs dans ce fonds peuvent avoir réalisé des pertes outre des gains est élevé. Le chiffre le plus faible sur l'échelle ne veut pas dire qu'un fonds est sans risque. Le Fonds a été classé dans la catégorie 6 parce que sa volatilité a été estimée élevée.

Les risques substantiellement pertinents au Fonds qui peuvent ne pas être dûment pris en compte par l'indicateur comprennent :

Il n'est pas garanti que le profil de risque et de rendement du Fonds indiqué demeurera inchangé et il peut évoluer sur la durée. Cela veut dire qu'il n'est pas garanti que le Fonds s'inscrira toujours dans la même catégorie.

Le risque principal est que la valeur des actions et le revenu tiré de ces dernières peuvent aussi bien baisser qu'augmenter et, en conséquence, un investisseur peut ne pas récupérer le montant total investi.

Autre risque, les titres de sociétés de petite taille (d'après la capitalisation boursière), ou les instruments financiers apparentés à ces titres, peuvent avoir un marché plus limité que les titres de sociétés de plus grande taille, compliquant la vente de ces titres à un moment avantageux ou sans une baisse substantielle du cours par rapport aux titres de sociétés de grande capitalisation qui ont des marchés de négociation plus larges. De plus, les titres de sociétés de petite taille peuvent afficher une volatilité des cours plus importante car ils sont généralement plus vulnérables à des facteurs de marché défavorables.

Un investissement dans des titres négociés sur le marché JASDAQ ou MOTHERS comporte des considérations qui ne s'appliquent pas lors d'un investissement dans des sociétés établies, de grande capitalisation, y compris des normes de cotation réduites ou moins rigoureuses pour les sociétés et les marchés, moins d'obligations d'information, une illiquidité des titres et des marchés, ainsi qu'un risque de marché généralement accru.

Bien que le Fonds soit considéré comme un portefeuille diversifié, il risque d'employer une stratégie d'investissement relativement focalisée et de détenir des titres de moins d'émetteurs que d'autres fonds diversifiés.

Les titres ou instruments dans lesquels le Fonds investit ne seront pas tous cotés ou notés et la liquidité peut de ce fait s'avérer faible. La capitalisation et la cession de participations dans certains investissements peuvent prendre du temps et peuvent devoir être conduites à des prix désavantageux. Le Fonds peut également éprouver des difficultés à céder des actifs à leur juste prix en raison de conditions de marché défavorables, entraînant une liquidité limitée.

Vous trouverez de plus amples informations sur l'ensemble des facteurs de risque du Fonds dans le prospectus de la Société et la Fiche d'information du Fonds.

Frais relatifs à ce Fonds

Les frais que vous payez sont utilisés pour acquitter les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de marketing et de distribution de ce dernier. Lesdits frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Frais d'entrée	Il n'est pas actuellement de l'intention des Administrateurs de prélever des frais de souscription. Les Administrateurs sont toutefois habilités à prélever des frais de souscription pouvant aller jusqu'à 5 % sur les produits des souscriptions.
Frais de sortie	Il n'est pas actuellement de l'intention des Administrateurs de prélever des frais de rachat. Les Administrateurs sont toutefois habilités à prélever des frais de rachat pouvant aller jusqu'à 3 % sur les rachats demandés dans les 60 jours suivant la souscription pertinente par cet actionnaire.
Il s'agit du maximum pouvant être prélevé sur vos capitaux avant qu'ils ne soient investis ou avant que le produit de votre investissement ne soit versé.	
Frais prélevés sur le Fonds sur l'année	
Frais courants	1,09 %*
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions	
Commission de performance	0 %

Les frais **d'entrée** et **de sortie** indiqués sont les chiffres maximum. Les frais peuvent être dans certains cas inférieurs. Veuillez consulter votre conseiller financier ou le distributeur pour connaître les frais d'entrée et de sortie effectifs.

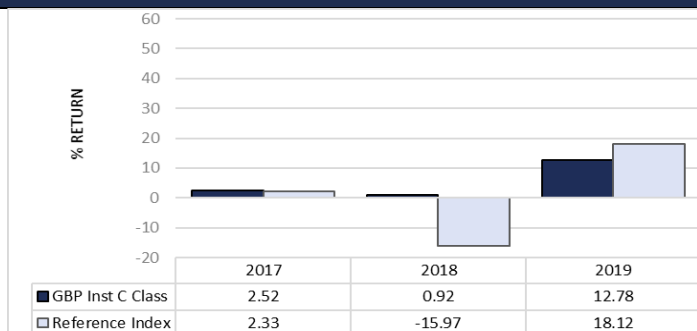
*Le chiffre des frais courants est basé sur les charges pour la période de 12 mois clôturée le 31 décembre 2019.

*Le chiffre des frais courants peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille.

Les Administrateurs, en consultation avec le Gestionnaire, peuvent imposer une commission anti-dilution que le Conseiller en investissements juge représenter un chiffre approprié pour couvrir les coûts de négociation, pouvant aller jusqu'à 0,25 % en cas de réception pour le traitement de demandes de souscription ou rachat net(te) dépassant 1 % de la valeur nette d'inventaire du Fonds, y compris des souscriptions et / ou rachats qui seraient effectué(e)s suite à des demandes de conversion du Fonds vers un autre Fonds.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la section du prospectus intitulée « Frais et charges », disponible à : <http://www.sparxfunds.ie/>

Performance passée



- La performance passée ne préjuge pas des rendements futurs
- La performance passée indiquée ici prend en compte l'ensemble des frais et coûts
- Les actions ont été lancées en novembre 2017.
- Les chiffres montrent la variation à la hausse ou à la baisse de la valeur de la catégorie d'actions du Fonds au cours de chaque année
- La devise de référence de cette catégorie d'actions est la GBP

Informations pratiques

Dépositaire : HSBC France, agence de Dublin

- Souscription minimum : 1 000 000 GBP
- La VNI par action est calculée en GBP. La VNI sera publiée le jour ouvrable suivant le jour de négociation pertinent et accessible sur Internet à www.bloomberg.com. Elle sera mise à jour après chaque calcul de la VNI de l'action.
- Le Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales irlandaises. En fonction de votre pays d'établissement de domicile, ceci peut avoir un impact sur votre investissement. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter un conseiller.
- Vous avez le droit d'opérer une conversion d'un Fonds de la Société à un autre, sous réserve des frais de conversion du Fonds. Veuillez consulter le prospectus de la Société et la Fiche d'information du Fonds concernant le Fonds pour en savoir plus sur les modalités de conversion.
- Les détails de la politique de rémunération à jour du Gestionnaire sont publiés en ligne à <https://bridgeconsulting.ie/management-company-services/>. Ceci comprend une description du mode d'octroi de la rémunération et des avantages destinés aux employés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Le Gestionnaire peut fournir gratuitement une copie papier sur demande.
- Les actifs du Fonds et ceux des autres fonds de la Société font l'objet d'une ségrégation. Vous trouverez de plus amples informations sur la Société dans le prospectus. Le prospectus et les rapports périodiques sont au nom de la Société.
- Des copies du prospectus ainsi que des rapports annuels et semestriels de la Société et du Fonds peuvent être obtenues gratuitement auprès de l'Agent administratif en contactant dub.afs.is@hsbc.com.
- Les Administrateurs de la Société peuvent être tenus légalement responsables quant à toute déclaration contenue dans le présent document qui s'avère trompeuse, inexacte ou incohérente par rapport aux parties pertinentes du prospectus de la Société et de la Fiche d'information du Fonds.

La présente Société a été agréée en Irlande le 30 octobre 2003 et est réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Bridge Fund Management Limited est autorisée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Le présent Document d'informations clés pour l'investisseur est exact au 27 mai 2020.